

→ COMPRENDRE POUR AGIR

la Gale

LA GALE EST UNE MALADIE BÉNIGNE
MAIS QUI NÉCESSITE UN TRAITEMENT
RIGOREUX ET COORDONNÉ



Qu'est-ce que la gale ?

La gale est une infection cutanée causée par un parasite invisible à l'œil nu appelé « sarcopte ». Ce parasite se loge et circule sous la peau en creusant des petits tunnels appelés sillons.

Quels sont les signes à reconnaître ?

Il existe plusieurs formes de gale :

- la gale commune, la plus fréquente, se manifeste par des démangeaisons intenses qui surviennent surtout la nuit, au niveau de certaines parties du corps, en particulier les plis (entre les doigts, les poignets, les plis du coude...);
- la gale profuse se caractérise par l'étendue des signes cutanés sur l'ensemble du corps. Elle s'observe plus particulièrement chez les personnes immunodéprimées et les personnes âgées et est souvent la conséquence d'un diagnostic tardif.

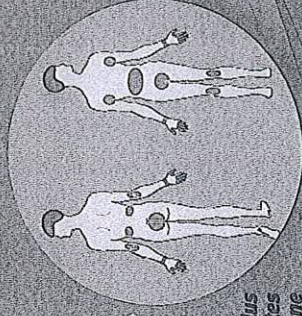
Si un de ces signes apparaît, consultez un médecin.

Comment se transmet-elle ?

La contamination se fait par contacts directs et prolongés (peau à peau) avec une personne atteinte de la gale ou, exceptionnellement, par contacts indirects avec des tissus très contaminés.

Les premiers signes apparaissent une à six semaines après la contamination : une personne peut donc être contagieuse sans le savoir.

La gale commune est peu contagieuse, contrairement à la gale profuse, très contagieuse.



Les zones le plus souvent atteintes par la gale commune

→ LA GALE Que faut-il faire ?

Pour que le traitement de la gale soit efficace, il faut traiter en même temps : la personne atteinte de gale, ses contacts proches*, leur linge et leur environnement.


LE TRAITEMENT DE LA PERSONNE ATTEINTE ET DE SES CONTACTS PROCHES*

Le diagnostic de gale doit être confirmé par un médecin qui prescrira le traitement adapté.

Il existe deux types de traitements contre le parasite de la gale :

- un traitement local (crème, lotion)
 - un traitement oral (en comprimés).
- Le traitement peut être renouvelé huit jours plus tard.

Après le traitement, les démangeaisons peuvent persister une à deux semaines, sans pour autant être un signe d'échec du traitement. Au-delà, il est conseillé de revoir son médecin.

 Chez l'enfant de moins de deux ans et la femme enceinte, des précautions particulières sont à prendre pour le traitement.

* Contacts proches : personnes ayant des contacts intimes prolongés avec une autre personne atteinte de gale (vivant sous le même toit, ayant des relations sexuelles, apportant des soins, etc.).



LE TRAITEMENT DU LINGE DE LA PERSONNE ATTEINTE ET DE SES CONTACTS PROCHES*


Il sera mis en œuvre dès le lendemain du traitement médical. Il concerne :

- les vêtements
- le linge de lit
- le linge de toilette
- les vêtements portés : depuis trois jours pour la gale commune, depuis huit jours pour la gale profuse.

Se protéger avec des gants et une blouse pour la manipulation du linge ou les soins à la personne.

Deux techniques existent en fonction de la nature du linge :

- linge lavable à 60°C (linge de toilette, draps, taies d'oreillers, torchons, essuie-mains...) : lavage en machine à 60°C avec les produits de lavage habituels
- linge non lavable à 60°C (vêtements, couvertures, couettes, oreillers...) : désinfection avec un produit acaricide de type "APAR®" acheté en pharmacie, à utiliser dans une pièce aérée et loin de toute flamme.
- pulvériser sur chaque pièce de linge
- mettre le linge dans un sac plastique, le fermer et laisser agir le temps indiqué
- laver en machine.

 Attention : les produits acaricides ne doivent pas être manipulés par ou en présence d'une personne asthmatique.



LE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Un nettoyage classique (aspiration, lavage) des locaux et du mobilier doit toujours être réalisé, avec une aspiration minutieuse des matériaux absorbants (matelas, fauteuils, tapis, etc.).

La pulvérisation d'un acaricide n'apparaît pas nécessaire pour la plupart des gales communes. Il sera à envisager en fonction du contexte (nombre important de cas, répétition des épisodes). Il est indispensable en cas de gale profuse.

Il n'y a pas de risque de contamination par les surfaces lisses (vaisselle, couverts, tables, stylos, téléphone, etc.).

À défaut de produit acaricide et quand cela est possible, le linge non lavable à 60°C ainsi que le mobilier peuvent être mis en total isolement

- au moins trois jours pour la gale commune
- au moins huit jours pour la gale profuse à une température supérieure à 20°C. En effet, le parasite ne survit pas en dehors de tout contact humain.



Comment éviter la transmission ?

- se laver les mains à l'eau et au savon régulièrement et soigneusement
- utiliser des essuie-mains à usage unique
- ne pas échanger les vêtements
- se protéger avec des gants et une blouse pour la manipulation du linge et les soins à la personne.



Attention : les solutions hydro-alcooliques ne sont pas efficaces contre le parasite de la gale.

Peut-on fréquenter une collectivité (école, travail...)?

En attendant la guérison et pour limiter la transmission, seule la personne atteinte de la gale (et pas les contacts proches) doit rester à la maison trois jours après le début du traitement.



Dans les établissements de santé ou médico-sociaux et dans les établissements d'hébergement social, la gale n'est en aucun cas un motif d'exclusion. La personne sera isolée en chambre seule, si possible.

En cas de doute, question ou interrogation, appelez votre médecin traitant.

Référence : avis du Haut-Conseil de santé publique du 9 novembre 2012 relatif à l'actualisation des recommandations sur la conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de gale.